

PARASPORT QUÉBEC

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 MARS 2023

PARASPORT QUÉBEC

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 MARS 2023

Sommaire

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	3-5
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	6
Évolution de l'actif net	7
Bilan	8
Flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10-15
Renseignements supplémentaires	16-19

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT Aux membres de PARASPORT QUÉBEC

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de PARASPORT QUÉBEC, qui comprennent le bilan au 31 mars 2023 et les états des résultats et de l'évolution de l'actif net et du flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de PARASPORT QUÉBEC au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de ses activités pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Comme c'est le cas de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme tire ses produits d'activités de collecte de fonds dont il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits de levées de fonds et de dons, de l'excédent des produits sur les charges, des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés le 31 mars 2023 et le 31 mars 2022, de l'actif à court terme au 31 mars 2023 et au 31 mars 2022 et de l'actif net au 31 mars 2023, 1er avril 2022 et 31 mars 2022. Nous avons exprimé par conséquent, une opinion modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2023 en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;

Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;

Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

ASBL INC.

ASBL société de comptable professionnel agréé inc. ¹

Montréal, le 9 juin 2023

¹ Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A129449

PARASPORT QUÉBEC
RÉSULTATS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023

	2023	2022
	\$	\$
PRODUITS		
Gestion et administration (annexe A)	151 177	211 008
Collecte de fonds (annexe B)	41 082	44 946
Placements Sports (annexe C)	79 660	601 593
Développement - Au delà des limites (annexe D)	105 041	-
Disciplines sportives (annexe E)	416 950	287 589
	793 910	1 145 136
CHARGES		
Gestion et administration (annexe A)	213 096	120 275
Collecte de fonds (annexe B)	71 848	45 178
Développement - Au delà des limites (annexe D)	118 880	176 139
Disciplines sportives (annexe E)	488 156	353 776
Amortissement des immobilisations	34 585	23 911
	926 565	719 279
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(132 655)	425 857
Subvention d'urgence	-	37 011
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(132 655)	462 868

PARASPORT QUÉBEC

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023

	2023			2022		
	Investi en immobi- lisations \$	Affecté (note 11)	Non affecté \$	Total \$	Total \$	Total \$
SOLDE AU DÉBUT	54 781	434 384	905 116	1 394 281	1 394 281	931 413
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges ⁽¹⁾	(34 585)	-	(98 070)	(132 655)	(132 655)	462 868
Acquisition d'immobilisations	70 970		(70 970)	-	-	-
Utilisation affectation d'origine interne (note 11)		(68 370)	68 370	-	-	-
SOLDE À LA FIN	<u>91 166</u>	<u>366 014</u>	<u>804 446</u>	<u>1 261 626</u>	<u>1 261 626</u>	<u>1 394 281</u>

⁽¹⁾ Ce montant est composé de l'amortissement des immobilisations.

PARASPORT QUÉBEC

BILAN

AU 31 MARS 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	1 035 759	773 236
Débiteurs (note 3)	408 222	735 057
Frais payés d'avance	11 890	11 019
	<u>1 455 871</u>	<u>1 519 312</u>
IMMOBILISATIONS (note 4)	91 166	54 781
	<u>1 547 037</u>	<u>1 574 093</u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 5)	216 611	135 212
Revenus reportés	28 800	4 600
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 7)	40 000	-
	<u>285 411</u>	<u>139 812</u>
DETTE À LONG TERME (note 7)	-	40 000
	<u>285 411</u>	<u>179 812</u>
ACTIF NET		
INVESTI EN IMMOBILISATIONS	91 166	54 781
AFFECTÉ (note 13)	366 014	434 384
NON AFFECTÉ	804 446	905 116
	<u>1 261 626</u>	<u>1 394 281</u>
	<u>1 547 037</u>	<u>1 574 093</u>

APPROUVÉ

Eric McDonald

[Eric McDonald \(Jun 12, 2023 22:58 EDT\)](#)

Audrey Préfontaine

[Audrey Préfontaine \(Jun 9, 2023 20:35 EDT\)](#)

PARASPORT QUÉBEC
FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023

	2023	2022
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(132 655)	462 868
Élément sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	34 585	23 911
	(98 070)	486 779
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	326 835	(175 009)
Frais payés d'avance	(871)	(135)
Créditeurs	81 399	41 930
Revenus reportés	24 200	4 600
	431 563	(128 614)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	333 493	358 165
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition des immobilisations et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(70 970)	(66 926)
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	262 523	291 239
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	773 236	481 997
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	1 035 759	773 236

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

PARASPORT QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2023

1- STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme est constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Les objectifs pour lesquels l'organisme est constitué sont les suivants :

- Regrouper les clubs sportifs pour personnes en fauteuil roulant au Québec;
- Agir comme pivot pour l'ensemble des intérêts et activités des membres;
- Collaborer avec les différents intervenants du sport pour une concertation commune.

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Estimations de la direction

La préparation des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Produits d'événements et championnats

Les produits provenant des événements et des championnats sont constatés lorsque les activités ont lieu.

Produits des commissions sportives

Les produits provenant des commissions sportives sont constatés lors du déroulement de la saison de chacune des disciplines concernées.

PARASPORT QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2023

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative respective selon la méthode et les durées indiquées ci-dessous :

	<u>Méthode</u>	<u>Durée</u>
Équipement informatique	Amortissement linéaire	3 ans
Fauteuils roulants	Amortissement linéaire	5 ans
Matériel de sport	Amortissement linéaire	3 ans

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et la dette à long terme.

3- DÉBITEURS

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Comptes à recevoir	21 980	73 259
Parasport Plus (note 9)	21 516	-
Subventions	336 729	265 191
Placements sports	14 596	388 281
Taxes à la consommation	13 401	8 326
	<u>408 222</u>	<u>735 057</u>

4- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2023</u>		<u>2022</u>	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Matériel de sport	75 999	17 292	58 707	1 241
Matériel informatique	18 691	18 691	-	-
Matériel roulant	285 383	252 924	32 459	53 540
	<u>380 073</u>	<u>288 907</u>	<u>91 166</u>	<u>54 781</u>

PARASPORT QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2023

5- CRÉDITEURS

	2023	2022
	\$	\$
Fournisseurs	206 080	126 963
Salaires et vacances courus	10 531	8 249
	216 611	135 212

6- EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'une marge de crédit autorisée de 60 000 \$, renouvelable annuellement, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 8,45 % et garantie par l'encaisse, les placements et les débiteurs.

Au 31 mars 2021, le crédit n'est pas utilisé.

7- DETTE À LONG TERME

	2023	2022
	\$	\$

Prêt de 40 000 \$ sans intérêt jusqu'au 31 décembre 2022 avec la possibilité d'effectuer des versements en capital.

Si un montant de 30 000 \$ est remboursé d'ici le 31 décembre 2022, le prêt sera réputé payé en totalité.

Si le solde du prêt est de plus de 10 000 \$ au 1^{er} janvier 2023, un choix est offert entre établir les modalités de remboursement sur 36 mois (capital+ intérêts) ou garder le prêt avec la modalité des intérêts seulement. Le taux d'intérêt sera alors de 5 %. Le prêt devra être remboursé au plus tard le 31 décembre 2025.

	40 000	40 000
Portion échéant à court terme	40 000	-
	-	40 000

PARASPORT QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2023

8- OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Au cours de l'exercice, l'organisme a reçu un apport de 9 733 \$ (10 091\$ en 2022) de l'organisme contrôlé. Ces opérations sont conclues dans le cours normal des activités et sont inscrites à la valeur d'échange.

9- ORGANISME CONTRÔLÉ

L'organisme PARASPORT PLUS est un organisme contrôlé par PARASPORT QUÉBEC car ils ont le même conseil d'administration et la même direction qui participe étroitement à l'élaboration des politiques de cet organisme et a la capacité d'influencer quant au contenu de ces politiques.

PARASPORT PLUS est un organisme sans but lucratif, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Les états financiers sommaires de cet organisme sont présentés ci-après :

	2023	2022
	\$	\$
Actif	300 899	303 753
Passif	22 706	1 180
Actif net non affecté	278 193	302 573
Produits	17 535	22 740
Charges	21 581	11 198
Plus-value (Moins-value) sur placements	(20 337)	1 008
Activités de fonctionnement	10 121	(30 023)
Activités d'investissement	-	30 000

PARASPORT QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2023

10- CESSION DE PROPRIÉTÉ AVEC GESTION

L'organisme a cédé 20 % des dons admissibles à Placements Sports & Loisirs ainsi que 20 % de l'appariement correspondant reçu en vertu de ce programme à la Fondation du Grand Montréal jusqu'en 2020. Ces montants ne figurent pas dans l'actif de la fédération, car la propriété et la gestion ont été cédées à la Fondation du Grand Montréal pour une période minimale de 10 ans. Depuis 2020, la gestion du programme est sous la responsabilité du RLSQ et c'est au nouveau gestionnaire de fonds, Desjardins Gestion de patrimoine, que ces mêmes pourcentages des dons admissibles et de l'appariement annuel sont investis. Au 31 mars 2023, la juste valeur marchande des sommes cédées à la Fondation du Grand Montréal s'élève à 328 591 \$ (344 745 \$ en 2022) et la somme du capital investi chez Desjardins Gestion de patrimoine totalise 288 235 \$ (141 769 \$ en 2022).

11- AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE

Durant l'exercice 2021, la fédération a utilisé un montant de 20 706 \$ sur le montant total des affectations qui était de 63 082 \$. Le reliquat soit 42 376 a été reversé dans l'actif net non affecté.

De plus et additivement au surplus non utilisé des exercices antérieurs, certains programmes ont dégagé des surplus d'opérations durant cet exercice. Afin de permettre à ces programmes d'en disposer les exercices subséquents, le conseil d'administration a résolu d'affecter ces montants à ces programmes, comme suit :

	Solde au début	Nouvelle affectation	Utilisations	Solde à la fin
	\$	\$	\$	\$
Athlétisme	46 201	18 042	-	64 243
Basketball	76 094	-	29 569	46 525
Powerchair soccer	13 102	-	482	12 620
Rugby	20 878	-	27 395	(6 517)
Tennis	12 555	-	28 966	(16 411)
Au-delà des limites -	240 106	-	-	240 106
Programme Soleno	6 391	-	-	6 391
MEES - Projet gymnases	15 982	-	-	15 982
Acquisition matériel roulant	3 075	-	-	3 075
	<u>434 384</u>	<u>18 042</u>	<u>86 412</u>	<u>366 014</u>

Ces montants grevés d'une affectation interne ne peuvent être modifiés sans l'accord préalable du conseil d'administration.

PARASPORT QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2023

12- ÉVENTUALITÉ

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré l'écllosion d'un nouveau coronavirus (COVID-19) comme une pandémie mondiale, qui continue de se propager au Canada et dans le monde.

En date du rapport, la fédération est au courant de changements dans ses activités à la suite de la crise de la COVID-19, notamment la fermeture de ses bureaux. la fédération a continué son activité en télétravail.

La direction n'est pas certaine de l'incidence de ces changements sur ses états financiers et croit que toute perturbation pourrait être temporaire; cependant, il existe une incertitude quant à la durée et à l'impact potentiel de cette perturbation.

En conséquence, nous ne sommes pas en mesure d'estimer l'impact potentiel sur les activités de la fédération en date de ces états financiers.

13- INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

L'organisme est exposé à un risque de crédit sur les débiteurs et les subventions à recevoir. L'organisme évalue de façon continue les débiteurs sur la base des montants qu'il a la quasi-certitude de recevoir.

Risque de liquidité

L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à son découvert bancaire et à ses créiteurs.

14- CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour faciliter la comparaison avec ceux de l'exercice courant.

PARASPORT QUÉBEC
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023

ANNEXE A- GESTION ET ADMINISTRATION

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Produits		
Équipements	29 010	4 214
Affiliations	449	866
Subventions	102 690	203 809
Administration	19 028	2 119
	<u>151 177</u>	<u>211 008</u>
Charges		
Bourses	16 000	8 225
Équipements	5 076	-
Administration	192 020	112 050
	<u>213 096</u>	<u>120 275</u>
	<u>(61 919)</u>	<u>90 733</u>

ANNEXE B- COLLECTE DE FONDS

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Produits		
Équipements	-	1 150
Affiliations	72	
Subventions	5 259	9 096
Parasport Plus (note 9)	9 733	10 091
Événements bénéfiques et dons	44 374	61 504
À déduire : dons admissibles à appariement	(18 356)	(36 895)
	<u>41 082</u>	<u>44 946</u>
Charges		
Administration	69 688	45 178
Événements bénéfiques	-	-
Autres	2 160	-
	<u>71 848</u>	<u>45 178</u>
	<u>(30 766)</u>	<u>(232)</u>

ANNEXE C- PLACEMENTS SPORTS

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Fonds de réserve	52 130	439 850
Intérêts du fonds de dotation	9 174	14 596
Dons admissibles à l'appariement	18 356	147 147
	<u>79 660</u>	<u>601 593</u>

PARASPORT QUÉBEC
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023

ANNEXE D- DÉVELOPPEMENT - AU-DELA DES LIMITES

	2023	2022
	\$	\$
Produits		
ONS	-	-
Participation	880	-
Subventions et fondations	104 161	100 000
À déduire : dons admissibles à appariement	-	(100 000)
	<u>105 041</u>	<u>-</u>
Charges		
Développement	271	925
Disciplines sportives	561	15 561
Administration	118 048	159 653
	<u>118 880</u>	<u>176 139</u>
	<u>(13 839)</u>	<u>(176 139)</u>

ANNEXE E- DISCIPLINES SPORTIVES

	2023	2022
	\$	\$
Athlétisme		
Produits		
Projets de recherche	18 625	-
Autres revenus	378	2 383
Subventions	87 609	68 396
	<u>106 612</u>	<u>70 779</u>
Charges		
Projets de recherche	16 124	-
Dépenses sportives	4 716	7 010
Subventions	57 251	43 402
Administration	10 479	16 226
	<u>88 570</u>	<u>66 638</u>
	<u>18 042</u>	<u>4 141</u>
Basketball		
Produits		
Autres revenus	29 097	11 423
Subventions	121 297	83 384
Fédération	5 000	-
	<u>155 394</u>	<u>94 807</u>
Charges		
Plateaux sportifs	3 500	-
Dépenses sportives	71 897	13 924
Affiliations	250	-
Subventions	85 503	79 825
Administration	23 813	19 630
	<u>184 963</u>	<u>113 379</u>
	<u>(29 569)</u>	<u>(18 572)</u>

PARASPORT QUÉBEC
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023

ANNEXE E- DISCIPLINES SPORTIVES (suite)

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Powerchair soccer		
Produits		
Autres revenus	500	-
Subventions	-	13 704
Fédération	10 000	-
	<u>10 500</u>	<u>13 704</u>
Charges		
Développement	43	-
Dépenses sportives	1 017	2 000
Subventions	432	508
Administration	9 490	14 747
	<u>10 982</u>	<u>17 255</u>
	<u>(482)</u>	<u>(3 551)</u>
Rugby		
Produits		
Autres revenus	16 799	4 045
Subventions	33 297	44 976
	<u>50 096</u>	<u>49 021</u>
Charges		
Développement	8 062	-
Dépenses sportives	8 599	20 292
Subventions	36 020	32 040
Administration	24 810	22 678
	<u>77 491</u>	<u>75 010</u>
	<u>(27 395)</u>	<u>(25 989)</u>
Tennis		
Produits		
Autres revenus	47 175	32 018
Subventions	34 048	26 594
	<u>81 223</u>	<u>58 612</u>
Charges		
Dépenses sportives	76 252	40 411
Subventions	21 027	17 525
Administration	12 910	16 509
	<u>110 189</u>	<u>74 445</u>
	<u>(28 966)</u>	<u>(15 833)</u>

PARASPORT QUÉBEC
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023

ANNEXE - DISCIPLINES SPORTIVES (suite)	2023	2022
	\$	\$
Curling		
Produits		
Disciplines sportives	1 125	
Subventions	12 000	-
	<u>13 125</u>	<u>-</u>
Charges		
Disciplines sportives	1 530	
Subventions	8 231	-
Administration	6 200	7 049
	<u>15 961</u>	<u>7 049</u>
	<u>(2 836)</u>	<u>(7 049)</u>
Sports électroniques		
Produits		
Autres revenus	-	666
Charges		
Administration	-	-
	<u>-</u>	<u>666</u>
Total des produits des disciplines sportives	416 950	287 589
Total des charges des disciplines sportives	<u>488 156</u>	<u>353 776</u>
	<u>(71 206)</u>	<u>(66 187)</u>











319A - PARASPORT QUÉBEC - Audit 2023-03-31 - ÉFA AE

Final Audit Report

2023-06-13

Created:	2023-06-09
By:	Anne-Renée Thibault (arthibault@parasportsquebec.com)
Status:	Signed
Transaction ID:	CBJCHBCAABAAV8QCiiyAo9CIMQQNKrJH95c4XCRQ7who

"319A - PARASPORT QUÉBEC - Audit 2023-03-31 - ÉFA AE" History

-  Document created by Anne-Renée Thibault (arthibault@parasportsquebec.com)
2023-06-09 - 5:35:27 PM GMT
-  Document emailed to audrey.prefontaine@usherbrooke.ca for signature
2023-06-09 - 5:37:09 PM GMT
-  Email viewed by audrey.prefontaine@usherbrooke.ca
2023-06-10 - 0:34:54 AM GMT
-  Signer audrey.prefontaine@usherbrooke.ca entered name at signing as Audrey Préfontaine
2023-06-10 - 0:35:07 AM GMT
-  Document e-signed by Audrey Préfontaine (audrey.prefontaine@usherbrooke.ca)
Signature Date: 2023-06-10 - 0:35:09 AM GMT - Time Source: server
-  Document emailed to mcdonald_eric@hotmail.com for signature
2023-06-10 - 0:35:10 AM GMT
-  Email viewed by mcdonald_eric@hotmail.com
2023-06-10 - 0:36:12 AM GMT
-  Signer mcdonald_eric@hotmail.com entered name at signing as Eric McDonald
2023-06-13 - 2:58:43 AM GMT
-  Document e-signed by Eric McDonald (mcdonald_eric@hotmail.com)
Signature Date: 2023-06-13 - 2:58:45 AM GMT - Time Source: server
-  Agreement completed.
2023-06-13 - 2:58:45 AM GMT